

Demande de période de césure

Référence : circulaire n°2015-122 du 22-07-15 publiée au BO n°30 du 23 juillet 2015

Demande à déposer par l'étudiant(e) au service scolarité de sa formation d'origine

Nom :
 Prénom :
 N° étudiant(e) :

Formation que l'étudiant(e) réintègrera à l'issue de la césure :

Licence : ☐ L1 (uniquement redoublant) ☐ L2 ☐ L3 Master : ☐ M1 ☐ M2
 Mention :
 Parcours :

Autre à préciser (ex DUT, formation santé, ingénieur) :

Dates de la période de césure (année ou semestre*) :

** seuls les formations proposées en semestre décalés au sein des IUT peuvent permettre une césure au semestre*

Nature du projet de césure :

☐ Projet personnel ☐ Stage (convention obligatoire) ☐ Projet de formation
☐ Entrepreneuriat ☐ Suivi d'une autre formation ☐ Service civique
☐ Projet professionnel* ☐ Séjour à l'étranger hors programme d'échanges

**Avec contrat de travail*

Lieu de la césure (précisez l'établissement et le pays) :

Joindre obligatoirement à toute demande de période de césure :

- une lettre de motivation détaillant le projet et les modalités de réalisation de la césure
- les relevés de notes de l'année en cours, en cas d'admission de droit dans l'année supérieure
- une lettre d'admission dans l'année supérieure, dans les autres cas

Date et signature de l'étudiant (e) : 	Nom du responsable de formation d'origine : Avis : Date et signature :
---	---

En cas de refus, l'étudiant(e) dispose de deux mois pour contester cette décision auprès du (de la) Président(e) de l'Université Grenoble Alpes.

Nom du responsable de formation dans laquelle l'étudiant sera réintégré (si autre université, nom et signature du Président) : Avis : Date et signature :	La Présidente de l'UGA, et par délégation le Directeur de la composante Avis : Date et signature :
--	---

En cas d'avis défavorable, obligation de motiver le refus :

